L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 16 NOVEMBRE 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 9 octobre 1893,

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du dépôt Pontchartrain, au pied des Champs-Elysées :

Les Mardis, à l'arrivée du train de 1 h. P. M.
Les Jeudis, 1 h. P. M.
Les Samedis (Mandeville et Madisonville). 3 h. P. M

Pour le retour, partira de Madisonville :

Les Lundis 5.45 A. M
Les Mercredis, Old Landing 7.00 A. M.
Les Vendredis, 7.00 A. M

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Tous les Dimanches, par le train de 8 h. A. M

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 18 novembre
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 25 novem.
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 2 décembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..........$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..........$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix reduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

HUDSON..........Mercredi, 22 novembre.
LOUISIANA..........Mercredi, 29 novembre.
NEW ORLEANS..........Samedi, 2 décembre.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse:

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numero toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 5 novembre 1893.

A partir de et après la sus-dite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit:

DEPARTS.

No 26, Malle locale et Express...... 7:30 a. m.
No 4, Chicago Limited ......11:30 a. m.
No 2, Malle Rapide ...... 6:00 p. m

ARRIVEES.

No 25, Malle locale et Express......9:30 p. m.
No 3, Nouvelle Orléans Limited...... 7:35 p. m.
No 1, Malle Rapide......8:30 a. m.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson Miss. et la Nlle-Orléans seulement. No 4 aura un char Dortoir direct jusqu'à Sioux City, Iowa, via Chicago et Dubuque. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago ; aussi char à fauteuil se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
O. M. DUNN, Sur. Division de la Louisiane.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 22 juillet 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivés.
Kansas City et Memphis train rapide	5:00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	8:10 a. m.	5:35 p. m.
Baton Rouge Accom'n.	3:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 5.20 p m	San Antonio Express.. 7:05 p m
California Express, daily 9:10 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Durango et la ville de Mexico sur le train partant à 9:10 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées.	No.	Departs
3 Ex. Rapid.	7:35 a.m.	6 Mal. Rap.	7:45 a.m.
7 Acco. côte.	9:00 a.m.	4 Exp. Rap.	10:55 a.m.
1 Exp. Lim.	4:45 p.m.	8 Acco. côte.	3:45 p.m.
5 Mal. Rap.	7:15 p m	2 Exp. Lim.	7:50 p.m
Excur. dim..	9:40 p.m	Excur. dim...	7:55

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibulés limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplementaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibulés Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mai.
Part de la N.-Orléans	7:50 p. m.	12:15 a.m.
Arrive à Meridian....	2:00 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a.m.	6:00 a.m.
Arrive à Burgin......	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington..	8.05 p.m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati.	10:40 p.m.	7:20 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs vestibulés de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibulés allant directement à Chicago.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.5 three months 75 cents.

CHARTER —OF THE— LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved Jun 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND,

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therwith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourth of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:
JOS. HERNANDEZ and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY, Not. Pub.
No 162 Common street.
25 déc—5fév 30t

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, Lne. 8 nov—

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel —DE LA— Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:
Sur risques d'incendie..$569,136 96
Sur risques de rivières 12 448 58
Sur risques de mer... 7,088 33 — $588,673 87
A ajouter:
Primes non acquises de 1891...... 138,565 59
Total des primes.......$727,239 46
A déduire:
Primes non acquises de 1892...... 154,936 89
$572,302 57
A déduire:
Primes remboursées et cancellations.. $82,160 81
Réassurances...... 48 572 87 — $130,733 68
Primes nettes....... 441,568 89
A ajouter:
Intérêt et profits et pertes...... 21,398 82
Revenu total.......$462,967 71
A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies....$292,913 29
Sur risques de rivières 3,184 09
Sur risques maritimes 1,267 83
Total pertes payées $297,365 21
Commissions...... 75,828 65
Taxes et licences.... 12,465 32
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciair etc....... 51,963 31
Total des déboursés.......$437 622 50
Balance.......$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées.... 43,910 48
Moins balance comme ci-dessus...... 25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892....... $18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur au marché.)

Comptant en main........ $58,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans 194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman) 88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent......... 28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent 28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales).... 5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange.......... 125 00
Une action French Opera House Co........ 100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co ... 525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co 50 00
Primes en cours de perception..... 97,180 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences 2,689 00
$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions $300,000 00
Fonds de réserve.......... 14,264 90
Réserve pour risques non expirés 154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées........ 43,910 48
Dividendes non payés....... 1,044 00
$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies..$249,094 85
Primes maritimes....... 986 94
Primes des rivières... 1.179 55
$251,255 34
A ajouter: Primes non expirées de 1891... 44.850 20
Total.........$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes..... $26,084 18
Moins salaires et dépenses générales.... 12,887 95 — 13,196 23
Fonds de surplus, 1891 .... 21,490 82
Total.........$330,792 59
Pertes payées—
Sur risques de feu....$152,018 87
Sur risques maritimes 176 44
Sur risques de rivières 928 83
$153,124 14
Réassurances........ 43,744 81
Primes remises et commissions...... 59,380 68
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters et souscriptions...... 8,718 29 — 264,967 92
Profits bruts.......$65,824 67
Réservé pour—
Primes non expirées de 1892....... $47,378 85
Pertes d'incendies non payées....... 11,964 13
Fonds de surplus....... 6,481 69
$65,824 67 — $65,824

ACTIF.

Billets pour primes......... $27 65
Primes en voie de collection...... 49,504 92
Prêts sur nantissement....... 4,475 00
Prêts sur hypothèques....... 2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes...... 85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres...... 31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co....... 5,250 00
Propriétés foncières....... 66,814 84
Meubles de bureau et accessoires.... 4,913 14
Argent comptant et en banque..... 15,479 12
$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions $200,000 00
Fonds de surplus 6,481 69
Réserve pour primes non expirées. 47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie 11,964 13
$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
F. W DIELMANN, EMIL WEBER.
A. THIESEN

Bulletin Financier.

Mercredi, 15 novembre 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine........ $8,103,775 00 $802,326 00
Même temps la semaine dernière.. 9,011,188 00 654,830 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel.......... 8@—
do A1.......... 8@—
Prêts sur garanties collatérales....... 8@—
Time do do ...... 8@—
Papier hypothécaire.......... 8@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE—
Souverains Victoria...... $4 80@4 90
20-francs...... $3 80 @3 90
Doublons espagnols...... $15 40@15 60
25-pesetas espagnols...... $4 70
Or léger américain...... 97@97½c
Argent mutilé américain, par oz, 55@60
Dollars mexicains...... 53 @54
Sols péruviens...... 51 @52½
Pesos chiliens...... 51 @52½
Argent anglais, par £...... $4 80@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre...... $4 80@4 90
Billets de la Banque de France.. 18¾@19⅛

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 1½.
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 3.
Consols pour l'argent 98 7|16
Pour accompte —
PARIS—
Rentes 99.12½
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE FIN)—
Londres 32 1|16
New York—69⅛ à 70⅛
Nouvelle-Orléans—La Monnaie n'achète pas.

CHANGE.

REICHMARKS—94⅛
Le STERLING est ferme.
Commercial (60 jours)....... 480½@481¼
Traites de banques (60 jours).... 482½
Les FRANCS sont fermes.
Francs de commerce (60 jours)....5.23¾
Traites de banques (60 jours)....5.18¾
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est ferme.
Traites de commerce 50c. d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M
$1,000 Fifth District Levee Bds....... 90¼
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
10 actions Import's Bonded Warehouse 45½
$1,000 City 4s............ 101⅞
Appel de 2 P. M.
5 actions Carrollton RR. Co........ 135¼
5 actions du Carrollton RR. Co 135
$500 Bons à prime......... 166½
Après l'appel de 2 P. M.
5 actions Mechanics & Traders Ins Co. 100
6 actions St Charles St. RR........ 76½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	107	112
Bank of Commerce	10	15¾	16¼
Canal & Banking Co	100	164	171
Citizens'	100	99	101
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	21	23
Germania National	100	202	....
Germania Savings	100	250	300
Hibernia National	100	204	220
Louisiana National	100	162	170
Metropolitan	100	....	....
Mutual National	100	97½	105
N. O. National	100	710	765
People's	50	101	110
State National	100	....	140
Traders'	100		81
Union National	100	121½	....
Whitney National	100	310	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	75
Firemen's	50	10	....
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	82½	90
Home Ins	100	68½	73½
Lafayette	50	76	....
Merchants' Ins. Co	100	76	86
Mechanics and Traders	100	100	108
New Orleans Ins. Ass	30	18	25
Sun Mutual Ins	100	....	....
Southern Ins. Co	100	....	....
Teutonia	100	120	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	135	137
Crescent City	100	100	100½
Canal and Claiborne	40	40	45
New Orleans City	100	128	....
Orleans	50	60	67
St-Charles Street	50	76	79
Privilege on Carrollton RR		....	....
Actions diverses.			
Ex O. C. Slaughterhouse	50	44¼	49
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	60	68
Consumers' Ice Co	100	...	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As.		....	....
N. O. Gas Light Co	100	116	120
N. O. Waterworks Co	100	109	112
N. O. Brewing Ass	100	68	73
Jackson Brewing Co	100	105	112
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	23	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	...	....
St. Martin's Oil Works		....	....
Standard F'less Ex.Co.of Chicago	10	....	1
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	...
Edison Elec. Co		....	....
Tasemina Ferment Co		...	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre		....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		96⅛	96½
Constitutional Bds		....	....
Levee do.			
Atchafalaya Levee Bds		94	96½
Bossier Lev. Bds		92¼	94
Caddo Levee Bonds		95½	96¾
5th District Levee Bds		90	91½
Lafourche Lev. Bds		98	100
Lake Borgne Lev. Bds		90¼	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs		91	96
Pontchartrain L. B. 15 yrs		92½	96½
Pontchartrain L. B 20 yrs		94	97½
Red River Atch. & B. B. Bds		95	100
Tensas Basin Bonds		91½	94¾
Bons de ville.			
Premiums		166⅞	167
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
City 4's		101½	102
Extended Consol		103¾	104⅛
Extended Crossman		103¾	104⅛
Extended 6's		103½	....
City 7's, old		....	....
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb.		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.		....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co.		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds.		....	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds.		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		122½	125
Morgan's L. and T. R. R. 6's		112	116
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st......Ex.		100	....
Crescent City RR. new		100	....
N. O. City Railroad Co. mort.		119½	121
St-Charles St. RR.Co.mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort.		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs.		....	....
Carrollton 13 yrs.		....	....
Carrollton 14 yrs.		....	114
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		112	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		101	....
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Elyton Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort.		....	....
Cotton Exchange 1st mort.		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary, 1886		80	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		19	....
Unpaid State coup. prior to No 12		28	....
State school warrants		....	....
Preferred Mexican		....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,150 balles et 800 à arriver.

Le marché est bien stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

Aujourd'hui
Low Ordinary 5 15|16 nom
Ordinary 6 7|16 "
Good Ordinary 6 15|16 "
Low Middling 7 5|16 "
Middling 7 9|16
Good Middling 7⅞
Middling Fair 8⅜
Fair 9⅜ nom

N. O. FUTURES

Stables
Janvier 7.77@7.78
Fevrier 7.87@7.88
Mars 7 96@7.97
Avril 8.04@8 05
Mai 8.12@8.13
Juin 8.20@8.21
Juillet —@—
Août —@—
Septembre —@—
Octobre —@—
Novembre 7.50 asked
Décembre 7.61@7.62

Les ventes comprennent 51,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—
Galveston 7 11|16
Mobile 7 7|16
Savannah 7⅜
Charleston 7⅜
Wilmington 7⅝
Norfolk 7⅝
Baltimore 8¼
Boston 8 3|16
Philadelphie 8 9|16
Memphis 7⅝
Augusta 7 9|16@7⅝

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Facile.
Cotes: Middling Gulf 8 7|16

N. Y. FUTURES.

A peine stables.
Janvier 8.12@8.13
Fevrier 8.19@8.20
Mars 8.26@8.27
Avril 8.33@8.35
Mai 8.40@8.41
Juin 8.46@8.48
Juillet —@—
Août —@—
Septembre —@—
Octobre —@—
Novembre 8.02@8.04
Décembre 8.09@8.10

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre 672,128 balles
Même temps l'année dernière 469,922 balles
A tous les ports des Etats-Unis 2,282,211 balles
Même temps l'année dernière 2,094,398 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre 386,240 balles
Même temps l'année dernière 282,426 balles
De tous les ports des Etats-Unis 1 330,438 balles
Même temps l'année dernière 1,204,398 balles

STOCKS—
A la Nouvelle-Orléans 263,509 balles
Même temps l'année dernière 177,545 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis 1,001 892 balles
Même temps l'année dernière 1,002 843 balles

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable.
Cotes—4¼ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes, montant.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—56 fr. pour l'Ordinaire (sur place). 54 fr. pour le Tres Ordinaire (sur place), 56½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.
Choice —@—
Strictly prime —@—
Prime 2⅝@ —
Fully Fair 2 13|16@ —
Good fair 2⅜@ 2⅝
Fair 2⅜@ 2⅝
Good common 2⅜@ 2⅝
Common 2⅜@ 2⅛
Inferior —@—

CENTRIFUGAL—Stable.
Plantation granulated 4 1|16@4⅛
Off granulated —@—
Choice white 3 15|16@4
Off whites 3¾@ 3⅞
Gray off white 3½@3 9|16
Fancy yellow —@—
Choice yellow 3 7|16@3 9|16
Prime yellow 3 5|16@3⅜
Off yellow 2⅞@ 3¼
Seconds 2½@ 3⅛
Refining Grades —@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Stable.
Fancy —@—
Choice 33 @—
Strictly prime —@31
Good prime 27 @29
Prime 27 @29
Good fair 25 @26
Fair 25 @26
Good common 20 @—
Common —@—
Inferior —@—

CENTRIFUGAL—Stable.
Fancy —@—
Choice 20 @—
Strictly prime 14 @15
Good prime 14 @15
Prime 10 @13
Good fair 10 @14
Fair 8 @9
Good common 8 @9
Common 7 @—
Inferior —@—
NOUVEAU SIROP 27 @29

SUCRE RAFFINE—Stable.
Powdered 5⅛
Cut loaf 5⅛
Standard granulated 4¾
Confectioners' A 4 11|16
Rosetta extra C —
Crystal extra C —
Royal extra C —

Marché plus facile.

Les marchands et les "jobbers" sont à louer ⅛c et 1|16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Nominal.
Fancy 5¼@5½
Choice 4⅝@4⅞
Prime 4¼@4⅜
Good 3⅞@4
Fair 3⅜@3½
Ordinary 2⅞@3⅛
Common 2⅝@2¾
Inferior 2 @2¼
No 2 1½@1⅝

RIZ POLI—Ton. $14 00 à 15 00.
SON—$10 00 à 11 00.

Riz brut par baril de 162 livres:

	Honduras.	Caroline.
Fancy	Pas d'offres	Pas d'offres.
Prime	3 15	3 25
Good	3 00	2 90
Fair	2 60	2 00
Ordinary	2 00	1 60
Common	1 60	1 50@3 10
Inferior	1 00@1 50	1 00@1 50

RIZ BRUT—Stable.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents, le baril $3 50 @3 60
Extra fancy $3 20 @3 25
Fancy $— @3 00
FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 25

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:

CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 10 à 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—On cote 50 à 51 pour le blanc, — à 50 pour le mêlé et — à 51 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest — à 38; No 1 — à 39; Texas No 2 39 à 40.

SON—81 à 87½c.

FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $17 00 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$17 75 à 18 00.

VIANDES SALEES SECHES—
Epaules 7⅝@ 7¾
Short rib sides 9⅜@ 9½
Long clear sides 9⅜@ 9½
Short clear sides 9⅜@ 9½

BACON—
Epaules 8½@ —
Short rib sides 10⅝@10¾
Long clear sides 10⅝@10¾
Short clear sides 10⅝@10¾

GRAISSE—
En tierçons, raffiné 7½@ 7¾
Prime steam 11½@11¾

JAMBON—12½ à 13.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—
Prime, la livre 21½
Good 21
Fair 20⅛
Ordinary 18¾
Common 17

CAFE MEXICAIN—
Prime, la livre 21½
Good 21
Fair 20¾
Low fair 20¼

BEURRE—
Western Creamery—Extra 29
Extra firsts 27
Firsts 25
Western Dairy—Extra 23 @24
Extra firsts 20 @22
Firsts 18 @19
Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—
New York creams 13½
Twins, full cream 13
Young America's, full cream 13½
Singles 13½
Jobbing un peu plus élevé.

SEL—
De la Louisiane, City Coarse, la livre .75
City Fine .95
City Crushed .95
Rock Salt 3¾
Pocket Salt, selon la grosseur 1½@ 5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $15 00 per ton.

Farine de graine de coton au dépôt $20 00 per short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 f. o. b. per long ton

Oil cake—$23 50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 34c.; refined per gallon 37 à 39c; jobbing 50c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern—2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c, 1¾-pound 5c. Western—2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

POMMES—Par boîte de 1|3 de boisseau, 30 à 40c.; $3 50 à 6 00 par baril; séches, par livre, choix à fancy, 6 à 7.
AMANDES—Par livre, 16 à 17c.
BANANES—Par régime, $1 75 à 2 25.
NOIX—Du Brésil, par livre, 9c.
CITRONS—Par livre, 15 à 17c.
CRANBERRIES—Par baril, $7 00 à 7 50.
CURRENTS—6 à 7c.
MARRONS—Par livre, 8 à 9c.
COCO—Par 1000 $27 00 à 28 00; packed, 4 à 6c. pièce.
DATES—Par livre, 5 à 6c.
FRAISES—4 à 7c.
PRUNES—$1 25 à 1 50, 8½ à 9c.
POIRES—$2 50 à 3 00.
PECHES—De la Californie $1 25 à 1 50 par boîte de 1|3 de boisseau.
RAISINS—De la Californie $1 65 à 2 00.
MELONS D'EAU—$8 00 à 14 00.
FIGUES—Par livre, 12 à 13c.
FILBERTS—Par livre 12c.
RAISINS—De la Californie $1 05 à 3 80 le panier. Grapes $3 00 à 3 50.
LIMONS—Par baril, $3 00 à 4 50.
ORANGES—De la Louisiane par boîte $1 75 à 2 00; par baril $3 00 à 3 50; de la Floride $2 00 à 2 25 par boîte.
PISTACHES—Par livre, 5 à 6¼c.
PACANES—De la Louisiane 7 à 20c.
ANANAS—Par douzaine, — à —.
PRUNEAUX—Par livre, 12 à 14c.
NOIX—Par livre, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 40 à 2 75.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 00 à 1 25.
YAMS—$1 25 à 1 50.
OIGNONS—$2 00 à 2 50.
CHOUX—Par crate $2 00 à 2 50; de Chicago bulk 5 à 7c par tête.
AIL—Italien 45 à 75c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUCROUTE—$5 25 à 5 50 le baril.
HARICOTS—Choice Northern med. 3⅛c.; Northern red kidney chance 5⅛; white kidney 5; pois verts 3⅛.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 3c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine $4 25 @ 4 50
Poulets 1 75@ 3 25
Canards 2 75@ 3 25
Oies 5 00@ 5 50
Dindes 12 00@14 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine $2 25@ 3 25
Poulets 1 50@ 2 50
Canards 2 50@ 3 00
Oies 4 00@ 5 00
Dindes 7 00@10 00

ŒUFS — De la Louisiane 21½ à 22; autres qualités 20 à 21.
SUIF—4¼c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow à 20c. la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiane clear, coupe de printemps 12c.; clear lake —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 50 à 70 livres 1¾c.; kips 1¼ à 30 livres 3c.; peaux de veau 35c. pièce; grab selection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c., No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4; dry salted 3c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $6 50; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; moutons 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 1 à 1½c. la livre; grise 1½c.; noire 2 à 2¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce: cornes de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à —. Résine selon la qualité $1 02½ à $4 00. Essence de térébenthine à 27¾. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—
Barils de mélasse $1 35
Demi-barils de mélasse 1 00
Kegs 65c.
Boucauts de sucre 2 40@ 2 50
Barils de sucre 37@39c
Barils de ris 37@39c
Hogshead staves $24 00
Bois poles, par 1000 20 00
Hhd poles, par 1000 40 00
Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 34 à 36c le baril, famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $5 00 per ton.; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 40 à 3 60 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo.. 10@ 15
Scantling No 1 12 00@....
No 2 10 00@....
1x12 boards, clear 14 00@....
1x12 log through 11 00@....
1x12 merchantable 9 00@....
1x12 8 00@....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7 15 00@....
Ceiling, stock, 1in 7 00@....

Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear 25 00@....
1¼x4¼ and 5¼, clear face 18 00@....
Weather boards, No 1 13 00@14 00
Ceiling, clear face 15 00@16 00
Cypress—
Rough boards, choice and prime. 20 00@22 50
Merchantable 15 00@16 00
Box 10 00@12 00
Mahogany timber per ton 50 00@65 00
S. cedar timber, per ton 50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000 27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split 1 50@ 2 50
Laths, per 1000 1 75@ 2 50
Alabama lime 90@ 1 00
Cement, domestic 1 50@ 1 75
Cement, imported 2 40@ 3 00
Slate 5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R. 9 50@10 00
Brick, paving 10 00@11 00
Brick, ordinary 7 50@ 8 00
Sand 20@ 25
Shells, small ...@ 35
Plaster, calcined 1 65@ ....
Fire brick, American, per 1000. 25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000 27 50@ ....
Shells, large 1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel 1 65@ ....
Lake fire clay 50@ ....
Sewer pipe, per foot 15@ 20
Chimney flue linings, per foot 15@ 20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon ....@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon 1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon 2 25@ 3 50
Pomme, le gallon 2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon ....@ 5 25
1878 ....@ 6 00
1875 ....@ 6 25
1870 ....@ 7 00
1865 ....@ 7 50
1860 ....@ 8 50
1848 ....@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882 ....@ 6 00
1870 ....@ 7 50
1864 ....@ 9 50
1848 ....@ 10 75
L. P. Claveris & Co. Cognac 1880 ....@ 5 50
1873 ....@ 6 50
1868 ....@ 7 50
1850 ....@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon ....@ 1 30
Ouest 1 16@ 1 18
Bourbon 1 40@ 3 50
Seigle 1 50@ 3 50
Ecosse, importé 4 50@ 5 50
Irlande, importé 4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon ....@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse ....@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon 1 15@ 1 50
Hollande, par gallon 3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon 3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon 3 55@ 3 75
Holland, par caisse 8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse 2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse ....@ 6 00
St-Julien, la caisse ....@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse ....@ 6 50
Margaux, la caisse ....@ 7 00
Château Dillon, la caisse ....@ 7 50
Château Duplessy, la caisse ....@ 10 00
Pontet Canet, la caisse ....@ 10 00
Larose, la caisse ....@ 14 00
Léoville, la caisse ....@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse ....@ 24 00
Château Lafitte, la caisse ....@ 28 00
California Claret, le gallon 35@ 75
California Zinfandel, le gallon 45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique 57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique 65 00@ 80 00
Richebou, la barrique ....@ 95 00
Blanquefort, la barrique ....@105 00
St-Clément, 1887, la barrique ....@125 00
Château Dillon, la barrique ....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique 65 00@ 75 00
Château de Porteis, J. Prom & Co., la barrique 90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon 45@ 90
Ordinaire, la caisse 2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse ....@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse ....@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse ....@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse ....@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse ....@ 11 50
Imp. Chât. Sudeuveaut, la caisse ....@ 15 25
Imp. Château Rousset, la caisse ....@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse ....@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse 20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique 35 00@ 80 00
Importé fin, la barrique 100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse 3 25@ 3 50
Madère, la caisse 4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon 1 00@ 1 10
Madère, genuine fine, le gallon 3 25@ 5 00
Muscat, la caisse 12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon 1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon 1 50@ 5 00
Sherry, la caisse 20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse 6 00@ 25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine ....@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay ....@ 27 50
Extra Dry ....@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arte ....@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qua ....@ 28 00
D. B. Fo: & Co., quarts ....@ 25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts ....@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts. ....@ 29 00
Bouche, extra Sec, quarts ....@ 30 50
Bouche, Riche, quarts ....@ 29 50
Pomery Sec ....@ 33 00
Veuve Clicquot ....@ 32 75
Louis Roederer, quarts ....@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts 29 50@ ....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints 31 50@ ....
Ale et Porter—
Bass Bros., la douzaine ....@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine ....@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz $6 75@ 7 00
Crescent, par douz 5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boites, par gr 5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun 5 50@18 00
Trace chains, la paire ....@ 75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅝, par livre 5¼@ 7
Roes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz 2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz 2 50@ 6 00
Lyndon B.C No 4-0@3 par douz 3 65@ 5 00
Baldwin set 4-0 1, par douz 3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-ray by disce, chacun 65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac 4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun 6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha 1 25
Brent La Dow cultivator, chacun 40 00
Universal cultivator, chacun 30 00
Columbia cultivator, chacun 30 00
Brown riding cultivator, chacun 30 00
Brown walking cultivator, chacun 25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3. 17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth 7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun 2 75
A. B. & Co. side harrows, chacun 2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac 3 25
Deere's stalk cutter, No 1 30 00
Deere's stalk cutter, No 2 37 50
La Dow disc harrows 26 00
Deere disc harrows, No 1 30 00
Deere disc harrows, No 4 39 00
Hollow ware, skillets and lids 2¾
Anvils 10@ 13
Bar iron, basis, per cwt 1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg 1 50
Wire nails, 50@60 basis, keg 1 90
I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent
cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun 2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun 3 25
A. B. & Co steel plows, B-O x pts, chacun 4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun 8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net 10 50@....
Roller, for same, net 1 00@....
Georgia stocks, single 75
Georgia stocks double 1 75
Farmers' pet double stocks 1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base 7½
Rope, manila, ½-inch and over, base 8½
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base 11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent 5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent 5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt ....@ 3 00
Drop shot, tower, per bag 1 50
Buck shot, per bag 1 75
Dupont powder, small lots 3 50
Cane knives, par douz 5 50
Wheel barrows, par douz 12 50@21 00
Best coal barrows, chacun 5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor 60 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributor 65 00@ ....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross 2½@ 2¾
Common to fair 2 @ 2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre 2 @ 2½
Vaches communes et vieilles, par tête $8 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête 7 00 @10 00
2me qualité 5 00 @ 7 00
Veaux de choix 5 00 @ 7 00
Communs 3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross 6⅛@ 7
Fair Ouachita 4 @ 5
Moutons—Choice, par tête 2 00 @ 3 00
Fair, par tête 1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête 20 00 @30 00
2me qualité par tête 12 50 @15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs $ 80@125
Bons chevaux de trait 125@150
Chevaux de selle et de voiture 225@400
Mulets pour habitations sucrières 160@180
Mulets, qualité moyenne 140@160
Mulets pour coton 100@125
Mulets communs 40@ 75
Bons mulets de ville 225@250

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent être infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Bergne ou Lac Charles, ou quelque autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours et une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans ce but, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine sera établie et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils sont dans courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc

20 avril—2f

FEUILLETON.

No 76 Commencé le 9 août.

Mortel Amour!

GRAND ROMAN INEDIT
—PAR—
CHARLES MEROUVEL.

TROISIEME PARTIE.

L'EXPIATION.

XVI

SOIR DE FETE!

(Suite.)

A huit, il était à peu près certain.

A neuf, une dépêche de Château-Chinon, saluant le soleil levant, arriva au galop d'un exprès grassement payé.

Deux mots du sous préfet: "Bon espoir!"

A neuf heures un quart, un cheval rouge, devenu blanc à cause de la rapidité de sa course, s'arrêta au perron du château.

Le cavalier, en blouse bleue, brandissait un papier expédié de la préfecture en disant:

"Chambay élu. Majorité écrasante!"

Chavignat le savait depuis une heure, mais il est toujours bon d'être en possession d'une constatation officielle.

Alors une bombe éclata, emblème de l'enthousiasme des victorieux!

C'était une surprise ménagée par l'enfant de Picherande à son ami.

En un instant le parc fut illuminé de feux follets qu'on n'avait pas l'habitude d'y voir.

Les fusées éparpillèrent au-dessus des jeunes futaies leurs étoiles de toutes couleurs; les soleils tournèrent en foule sur les pelouses; les chandelles romaines lançaient par douzaines leurs flammes molles et pâles, tandis qu'au centre une pièce remarquable reproduisait en lettres de feu le nom du héros du jour: Chambay.

A dix heures le bouquet, un bouquet superbe, annonça au pays tout entier, dans une explosion finale, la victoire du petit-fils des bûcherons de la Rochère.

Ce fut la fin des réjouissances.

Les habitants du village, les amis, les invités, les commis, Thérèse Souchet, tout le monde de la fête enfin, après avoir serré cordialement la main du nouvel élu, se retira, qui par les grilles ouvertes, qui dans les chambres du château, qui aux communs.

Chavignat resté seul avec son ami lui dit:

—Eh bien! es-tu content, au moins?

Bernard Chambay ne répondit qu'en l'embrassant comme il eût embrassé son père.

Chavignat sentit sur sa joue quelque chose d'humide et de chaud.

C'était une larme.

Larme de bonheur?

Non,

Il comprit:

—Si tu l'aimes tant, dit-il, reprends-la.

—Jamais.

Chavignat ajouta:

—Pourquoi pas? L'autre n'est plus là....

Bernard Chambay secoua la tête et répéta:

—Jamais!

Et sans dissimuler son chagrin, il ajouta:

—N'en parlons plus. Ça passera. Va dormir.

Il resta seul.

Pendant quelques instants il erra dans le parc.

Il avait beau se fatiguer le corps et l'esprit le sommeil le fuyait.

Il était en proie à une obsession dont il ne pouvait se débarrasser.

Depuis qu'il était arrivé à la Rochère, il fermait à peine l'œil. Dans sa chambre, son regard demeurait attaché au superbe portrait de Cabanel qui représentait Andrée dans toute la splendeur de ses vingt ans.

Il la retrouvait là telle qu'il l'avait vue au château de Tavernay, le soir où il lui passait au doigt l'anneau des fiançailles, avec sa robe blanche et sa ceinture bleue.

Ses grands yeux de saphir le magnétisaient; il essayait en vain de leur résister et se sentait attiré malgré lui par une force invincible, et s'il finissait par s'endormir du lourd sommeil des gens harassés, épuisés, terrassés par la lassitude, il la revoyait en rêve et s'éveillait en sursaut, irrité de cette torture du souvenir.

Les jours lui semblaient moins longs dans le train des affaires, grâce à la présence de Chavignat, aux visiteurs qui se succédaient sans relâche, mais les nuits étaient interminables.

On pouvait dire qu'elles appartenaient à Andrée.

Là, Bernard Chambay n'avait pas d'alliés pour lutter contre elle et il se sentait sans force et sans courage.

C'était le désespoir de son impuissance, de sa faiblesse qui l'avait conduit à l'idée de son duel avec le comte de Rambert.

Il connaissait ses chances.

Mais que lui en coûtait il de mourir?

Sa vie n'était-elle pas sans espoir?

La pensée seule de son fils l'y rattachait encore!

Maintenant, dans l'enivrement de son triomphe, il se disait qu'il trouverait avec de nouveaux devoirs de nouvelles distractions, qu'il lutterait avec plus d'énergie et finirait bien par éteindre en lui, le feu qui le brûlait, le souvenir d'une femme indigne, qu'il ne pouvait chasser de son cœur comme il l'avait chassée de sa maison.

Dans la loyauté de son âme, il ne comprenait pas la trahison, le manquement à la foi jurée, et il ne les pardonnait pas.

Cependant les paroles de son fils l'avaient surpris.

Andrée revenait à la Rochère!

Elle y rôdait en secret, en se cachant!

Qui donc l'y attirait?

Le désir d'embrasser son fils! Etait ce tout?

N'avait-elle pas une pensée pour le père en songeant à l'enfant?

Comme dans la nuit du triste pèlerinage de Rose au cimetière de Tavernay, la lune éclairait mais plus faiblement les obscurités du parc. Bernard Chambay s'était arrêté à l'entrée d'un berceau de charmes.

Il lui sembla entendre un soupir, un bruissement dans l'herbe folle des massifs d'arbustes bornant la charmille, des branches sèches froissées, mais rien ne se montra.

Quelque lièvre sans doute qui faisait retraite à son approche.

Le parc était plein de gibier.

Dans la nuit, il est facile de se tromper, parmi tant de bruits confus.

Au bout de quelque temps, il se décida à rentrer. Le château avait éteint ses lumières; presque toutes les fenêtres étaient sombres.

Dans le grand salon, les domestiques avaient laissé en se retirant une seule lampe pour le maître dont ils connaissaient les habitudes.

Il fit encore quelques pas en songeant à son avenir, à sa vie gâchée, à l'amour tué—il le croyait—par la trahison d'Andrée, et regagna le salon.

Là, il s'assit devant son bureau et cacha son visage entre ses mains.

Le bruit qu'il avait entendu sous la charmille n'était pas celui d'un chevreuil ou d'un lièvre qui se dérobaient sous bois.

Après le diner du château de Tavernay, Andrée, selon sa coutume, était remontée à sa chambre pour s'y enfermer.

Elle évitait le monde, ses parents eux-mêmes dont elle comprenait le triste mécontement.

Son père, après s'être laissé aller à un moment de tendresse, était repris de ses idées anciennes.

Son orgueil de gentilhomme le rendait morose et taciturne. Et non sans raison.

Décidément il ne pouvait accepter plus longtemps les libéralités d'un gendre qu'il ne voyait même plus; sa dignité le lui interdisait; il devait donc liquider sa fortune tant bien que mal et la pensée de renoncer à l'existence de luxe à laquelle il était habitué lui donnait des accès d'humeur au milieu desquels, malgré ses formes de politesse, il dissimulait mal son aigreur et ses ressentiments.

La vie devenait donc pour Andrée de plus en plus pénible à Tavernay, malgré les tendresses de sa mère.

Plus elle y songeait, plus l'idée d'entrer en religion et de se séparer du monde s'ancrait dans son esprit.

Chaque fois qu'elle entendait sortir de la bouche de son père ou de la marquise des éloges de son mari, elle éprouvait au cœur une douleur aiguë.

Or, depuis son arrivée, elle n'entendait que ce nom de Chambay répété par tous les échos du pays.

En apercevant de sa fenêtre l'éclair de la première bombe par laquelle Chavignat proclamait la victoire de son candidat, elle fut prise d'un désir fou.

Elle descendit aux communs, sans prendre d'autre précaution que de jeter sur ses cheveux un chapeau de jardin en paille brune.

Et, donnant l'ordre à un palefrenier de lui seller un cheval, elle partit au galop à travers la forêt pour courir à la Rochère.

Dans quel but?

Elle ne le savait pas, mais elle était tourmentée par une volonté confuse, violente de savoir ce qui se passait, de se mêler à la foule qui envahissait le parc de son mari, dût-elle seulement profiter de la nuit pour le voir sans en être perçue.

Non pas pour lui parler, elle ne l'aurait pas osé.

En chemin, à mesure qu'elle s'approchait, le bruit des détonations devenait plus distinct. Au-dessus des futaies et des taillis, elle voyait les étoiles des fusées retomber en poussière lumineuse et s'éteindre.

Elle ne pouvait plus douter du succès de Bernard.

Mais alors il quitterait la Rochère et retournerait à Paris, appelés par ses nouveaux devoirs; il serait doublement emporté dans le tourbillon des affaires!

C'était ce qu'il voulait sans doute.

L'ambition remplacerait l'amour!

Du reste, pouvait-elle douter qu'il ne l'eût déjà oubliée!

La tête en feu, elle continua son chemin et, arrivée à quelque distance de la Rochère, elle mit pied à terre, attacha son cheval à un baliveau et se dirigea vers le château.

Rien ne pouvait l'empêcher d'entrer.

Personne aux grilles.

Tous les villageois, tous les invités, tous les serviteurs étaient sur la terrasse et entouraient le maître, le nouvel élu.

Andrée se glissa d'arbre en arbre, de massif en massif, invisible et présente.

Perdue dans ses réflexions, incertaine, se demandant ce qu'elle devait faire, elle oublia l'heure de la retraite.

Elle vit son mari rester seul, sortir du château, rêver sous les arbres et enfin rentrer.

C'était bien le frôlement de sa robe, le bruit de son pied, qu'il avait entendu sous la charmille.

Alors une force mystérieuse la poussa en avant.

Elle se dirigea vers le salon.

Bernard Chambay tournait le dos à la porte, demeurée ouverte, et le silence était profond autour de lui.

Il entendit un léger bruit et se retourna.

Une grande surprise se peignit sur son visage, mais point de colère.

Sa belle tête demeura grave et froide.

Il se leva; la femme et le mari se trouvèrent tous deux embarrassés, en face l'un de l'autre.

Il ne prononça pas une parole.

Tandis qu'il se tenait droit et immobile, elle restait à demi-courbée, humble, presque craintive, semblant avoir à jamais perdu son expression hautaine.

Ce lourd silence ne pouvait toujours durer.

—Vous vous étonnez de ma présence, commença-t-elle d'une voix tremblante, vous vous en indignez peut-être.... Il faut me pardonner. Depuis quelque temps je ne vis plus.... Ce soir, j'ai pensé, en entendant les bruits de la fête, que je pourrais peut-être pénétrer dans le parc avec la foule, et sans être vue, apercevoir notre fils........ Je suis entrée...... Les autres jours je n'osais pas..... Je craignais de vous irriter..... et cependant ... je souffre beaucoup de cette privation.... Pensez donc, un enfant que j'ai nourri moi-même.... que j'aime de toute mon âme!....

Elle s'arrêta, l'émotion l'étouffait; il la vit chanceler et lui dit:

—Asseyez vous, si vous voulez, Andrée, et reposez-vous.

Mais il n'ajouta rien. Que lui aurait-il dit?

Cependant l'émotion le gagnait lui-même en la voyant si pâle, si défaite, si différente de ce qu'elle était avant leur séparation.

Elle reprit:

—Ce n'est pas tout, Bernard. Je désirais vous voir vous-même, car sans doute nous n'aurons plus l'occasion de nous rencontrer. Je n'ai encore osé en parler à personne, si ce n'est à ma mère, mais ma vie est intolérable et j'ai l'intention de me retirer dans un couvent. N'est-ce pas le seul parti que j'aie à prendre....

Il resta muet.

Elle attendait une parole d'encouragement et de pitié. Elle ne l'entendit pas.

Elle continua d'une voix plus faible:

—J'ai eu de grands torts envers vous; j'y songe bien souvent pour me les reprocher. Je ne voudrais pas m'excuser, pourtant je ne peux pas vous quitter sans vous dire que je ne suis pas aussi coupable que vous avez dû le supposer... Après ce que vous avez fait pour ma famille et pour moi, c'eût été une trop grande lâcheté, une ingratitude profonde, et je vous jure, Bernard, que je n'en suis pas capable.... J'ai été légère, coquette, hautaine, inconsciente...... je vous ai blessé souvent...... Je n'ai pas été bonne pour vous autant que je l'aurais dû.... Enfin avant de vous donner ma main, c'était pour moi un devoir de vous avouer la faute commise...... la seule... La honte et la crainte m'ont retenue...... Maintenant que je vais partir, il me semble que je dois emporter votre pardon ou que je n'aurai jamais dans l'avenir un moment de repos......

—Est ce tout ce que vous avez à me demander, Andrée?

—Pas encore. Je voudrais que vous me fissiez passer de temps en temps, pas très souvent, car ce sera une grande peine pour moi chaque fois que j'y penserai, des nouvelles de notre petit Bernard. C'est difficile peut être, car la règle de la maison où je dois entrer est très rigoureuse....

—De quelle maison voulez-vous parler?

—Des Ursulines de Poitiers. Je préfère un couvent où les bruits du monde ne pénètrent pas. Il me serait trop cruel de les entendre. A l'avenir vous n'aurez plus besoin de vous occuper de moi..... Les économies que j'ai faites sur ce que vous m'avez donné me suffisent....

—Savez-vous que la règle de cet ordre est d'une rigidité presque cruelle.

—Elle le sera moins pour moi que la situation qui m'est faite.

—Croyez vous pouvoir vous astreindre sans peine à tant d'austérités et de privations?

—Je le crois. D'ailleurs mon existence me semble si malheureuse que toutes les autres me paraîtront douces en comparaison.

—C'est de votre plein gré que vous prenez ce parti?

—Oui.

—Vous êtes bien résolue!....

—J'ai longuement réfléchi et je le suis en effet.

Elle n'avait pas fait un mouvement.

Bernard Chambay était troublé.

—Ainsi, vous vous repentez des chagrins que vous m'avez causés? demanda-t-il.

—Je voudrais réparer le mal que je vous ai fait au prix de ma vie.

—Vous m'avez rendu bien malheureux!

—Je le sais..... c'est pour moi une cause de remords....

—Vous me demandez un pardon que je ne peux vous accorder, vous le savez bien! Cependant il m'en coûte beaucoup de vous voir souffrir, car je vous ai passionnément aimée. Mais il est des injures qu'un homme ne peut ni ne doit oublier....

—Je sais ce que vous voulez dire....

—Ne remuons pas ce passé..... Nous n'y trouverions l'un et l'autre que des causes de honte d'un côté, de rancunes et de ressentiments de l'autre. Tout ce que je peux vous dire, c'est que je ne vous souhaite pas de mal, au contraire. Pour moi j'évite de songer à vos torts et ne veux pas en parler......

—Si, s'écria-t-elle, épouvantée de la froideur de son mari.... dites-moi tout, je vous en conjure; dites-moi ce que vous avez dans l'âme.... dites-moi que vous me croyez coupable de vous avoir lâchement trompé.... que cet outrage, vous ne pouvez pas l'oublier, moins encore le pardonner. Et dans mon désir d'emporter ce pardon, Bernard, car je ne vous demande pas autre chose, peut être je trouverai l'accent qui vous convaincra, qui vous prouvera mon innocence!

—Ce serait impossible.

Il se détournait d'elle: elle lui saisit la main et tomba à ses genoux en balbutiant:

—Nous ne nous reverrons plus.... Accordez-moi encore une minute, un instant!

—Relevez-vous!....

—Non.... Bernard, écoutez-moi, je vous en supplie....

—Que me diriez-vous?....

—Par pitié.... Oui, j'ai été coupable, légère; oui, j'ai commis une faute, expiée par des tortures sans nom..... mais jamais je ne vous ai trahi!.... Tout m'accuse, je le sais, mais quand vous m'avez surprise.... dans cette maison.... j'allais racheter des lettres qui pouvaient tomber entre vos mains, des lettres écrites dans un moment de folie....et qu'on m'avait promises pour m'attirer dans un piège....

—La preuve!

—Vous savez bien que je ne l'ai pas.... Comment pourrais-je la donner? Ces lettres, Olivier les a brûlées sous mes yeux.... Puis il m'a dépeint une dernière fois son amour, l'amour dont il me poursuivait et auquel je résistais.... Je vous jure que j'avais tout fait pour le décourager, pour lui persuader que jamais je ne faillirais à mon devoir....

—Vous l'aviez aimé, lui! dit amèrement Chambay.

A continuer.

Dans un compte rendu dithyrambique des fêtes de Toulon:

"Les marins russes étaient pieds nus; on voit que ces gens robustes et vigoureux sont prêts à ne pas reculer d'une semelle!"